

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

RÉSIDUS DE BOIS :

Déposez à côté du conteneur situé derrière le garage municipal.

Bois accepté: planche, aggloméré, moulure en bois véritable, mélamine, porte et fenêtre (sans vitre), comptoir avec *Arborite*, *Canexel* et *Maibec*, panneau de préfini, tronc ou branche propres (sans terre ni feuilles) et avec diamètre > 4 pouces, contreplaqué. **Aussi :** meubles brisés exclusivement en bois.

Items refusés: vitre, gypse, laine isolante, plancher flottant, moulure en carton pressé (HDF et MDF), *préart*, céramique, miroir, rotin, liège, meuble de bois contenant métal, plastique, tissu ou filage électrique (donc, divan et chaise rembourrée ne sont pas acceptés).

RÉSIDUS MÉTALLIQUES :

Contactez Réal Morel (819-314-5387) pour qu'il passe récupérer vos résidus métalliques. Résidus acceptés : petits et gros électroménagers non-réparables, réservoirs de mazout, chauffe-eau, fils électriques, jantes, tôle, cuivre, aluminium, tuyaux, etc.

MEUBLES ET ACCESSOIRES EN BON ÉTAT :

Prenez rendez-vous en téléphonant au bureau municipal (819-858-2044) afin que vos meubles et accessoires soient récupérés le 13 mai par la Ressourcerie.

Date limite pour prendre rendez-vous : 11 mai 15h

Conservez vos meubles et objets à l'abri jusqu'au moment de la cueillette.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES :

Les appareils électroniques acceptés sont : téléviseur, écran d'ordinateur et autre dispositif d'affichage; téléphones filaire et cellulaire; ordinateurs de bureau et portable; téléavertisseur; périphériques d'ordinateur (clavier, souris, routeur, lecteur de disque, etc.); console de jeu vidéo; imprimante, numériseur, télécopieur, photocopieur et appareil multifonction de bureau; système audio et vidéo; cinéma maison; GPS.

Garage municipal : 70, rue de l'Hôtel-de-Ville (route 116)

Pour plus de détails: www.durham-sud.com